



Le parcours de santé de Mme Toulemonde

Vidéo régionale

 Mme M. GRILLON (*Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens*)





Comment bien préparer la sortie du patient hospitalisé ?

En invitant

- Le patient à prendre sa place d'acteur dans son parcours de soin
- Les professionnels de santé à communiquer entre eux





Bien préparer la sortie du patient hospitalisé

Le parcours de santé de Mme Toulemonde

Reflet des échanges entre

- Le CISS et sa présidente
D. Desclerc - Dulac
- L'UFR de pharmacie
Professeur V. Maupoil
- Des officinaux et des médecins
- Le Conseil régional de l'Ordre
- L'OMÉDIT Centre

Acteurs

Mme Danièle DESCLERC DULAC – Présidente
du CISS et de la CRSA (*la patiente*)

M. Benjamin BARIN – Pharmacien assistant
spécialiste, CHU de Tours (*le docteur*)

Mlle Camille POPOT – Externe en Pharmacie,
OMÉDIT Centre (*le pharmacien*)

Mlle Juliette CHARBUIIS – Externe en
Pharmacie, OMÉDIT Centre (*l'infirmière*)

Montage vidéo

M. Bruno OYALLON – Étudiant en 4^{ème} année
de Pharmacie, Tours

Un cahier des charges posé par la DGOS



Bien préparer la sortie du patient hospitalisé

Le parcours de santé de Mme Toulemonde présente

- Les problématiques et les risques couramment rencontrés par les patients lors de leur sortie d'hôpital
- Des outils permettant de faciliter la transition hôpital-ville





Des messages essentiels

Sous forme d'une check-list pour le patient

- J'ose communiquer sur mes allergies, l'automédication, ...
- Je garde sur moi mon ordonnance
- J'ai ma fiche de liaison
- J'ai compris mon ordonnance
- Je suis observante





Préconisation de quelques outils...

- Fiche de liaison
- Temps de relecture et d'explication de l'ordonnance
- Fax d'ordonnance
- Dossier pharmaceutique
- Plan de prise





...en lien avec des obligations officinales

Art.R4235-8 du CSP

« Le pharmacien doit assurer dans son intégralité l'acte de dispensation , associant à la délivrance:

- 1- **L'analyse pharmaceutique** de l'ordonnance médicale si elle existe
- 2- La préparation éventuelle des doses à administrer
- 3- La mise à disposition des informations et des conseils nécessaires **au bon usage** des médicaments.... »

« Il doit par des conseils appropriés et dans le domaine de ses compétences, participer au soutien apporté au patient, »

- obligation d'information (bonnes pratiques HAS mai 2012)

↳ **Temps de relecture et d'explication de l'ordonnance**



...en lien avec des obligations officinales

- Art. R4235-31 du CSP
- « les pharmaciens doivent entretenir de bons rapports avec les membres du corps médical, les membres des autres profession de santé..... »
- Etroite coopération avec l'hôpital et/ou l'HAD et/ou le prestataire pour la prise en compte de l'environnement du patient et les autres professionnels ↪ **Fiche de liaison**
- La sortie hospitalière nécessite une vigilance accrue au regard de la diversité des prescripteurs, des prescriptions moins « habituelles » ↪ **Fax des ordonnances**
- ↪ **Conciliation des ordonnances médicales**
↪ **Remise du plan de prise**



La place du dossier pharmaceutique DP

- À l'officine son ouverture est systématiquement proposée (décret du 15/12/2008) → 22 246 officines connectées et 29,1 millions de DP ouverts et implémentés
- En PUI, dans 60 états
 - 500 € de mise en service, plus
 - > 300 lits : 2400 € par an ; entre 100 et 300 lits : 1400 € par an ; < 100 lits : 400 € par an
- Accès expérimental aux urgentistes, anesthésistes et gériatres

